

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sainte Croix, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléants avec voix	0
Titulaires présents	36	Voix délibératives	39
Délégués avec pouvoir	3	Membres présents	37

Titulaires présents : 36

ASTIE Alain, AZEMAR Jean-Louis (pouvoir de KOWALIK Jean-François), BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CARMES Monique, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, EMERIAUD Françoise, IMBERT Véronique (pouvoir de AUZIECH Cécile), MALIET Thierry, MANUEL Christian, MERCIER Roland, MILESI Marie (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne), MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TESSON Régis, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés: 19

AUZIECH Cécile (pouvoir à IMBERT Véronique), BARBE Christian, BEX Fabienne, DELPOUX Jacqueline, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François (pouvoir à AZEMAR Jean-Louis), LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MARTY Denis, ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à MILESI Marie), TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ROIG Christine

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 03/07/2025-7.3 SUBVENTIONS ENFANCE-JEUNESSE 2025

Conformément à l'arrêté du 27 janvier 2016 portant sur la modification des statuts de la Communauté de communes Carmausin-Ségala et définissant ses compétences notamment en matière de petite enfance/enfance/ jeunesse,

Vu la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn,



ID: 081-200040905-20250703-030725

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le versement des subventions prévisionnelles suivantes au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 :
 - **Association UFCV:**
 - 61 346€ au titre de l'action ALSH 3-13 ans
 - Comité de gestion de l'ALSH de Saint Benoit de Carmaux
 - 35 502 € au titre de l'action ALSH 3-12 ans
 - **Enfance Jeunesse du Carmausin:**
 - 30 000 € au titre de l'action ALSH 13 ans
 - Enfance Jeunesse du Carmausin :
 - 15 000 € au titre de la prévention spécialisée
- AUTORISE le Président à signer avec ces associations les conventions d'objectifs et de moyens pour la période précitée ainsi que les annexes et avenants s'y rapportant.

Les montants de ces subventions seront ajustés après étude des Budgets Prévisionnels 2025 transmis par les associations et après réception des données financières de la CAF et feront l'objet d'une convention.

Les crédits nécessaires seront ouverts au BP 2025.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président **Didier SOMEN**

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET